

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2020)
Heft: 2284

Artikel: Motion populaire fribourgeoise pour une relance décarbonée : à Fribourg, une motion formulée par les militants propose d'engager 500 millions de francs pour le climat
Autor: Rey, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Motion populaire fribourgeoise pour une relance décarbonée

A Fribourg, une motion formulée par les militants propose d'engager 500 millions de francs pour le climat

Michel Rey - 02 mai 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36573>

Le mouvement des jeunes [La grève du climat](#) et celui des [Grands-parents pour le climat](#) proposent de financer à hauteur de 500 millions de francs les initiatives fribourgeoises de lutte contre le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement.

La [motion populaire](#), qui sera soumise au vote du Grand Conseil, veut inciter les députés à rester fidèles à leur [résolution](#) adoptée à une très large majorité le 6 février 2019. Ils invitaient alors «*le Conseil d'Etat à mettre à disposition les moyens financiers nécessaires à la réduction des émissions carbone*».

Le montant proposé par les mouvements pour le climat serait prélevé sur la fortune cantonale (1,1 milliard à fin 2019) qui provient de la vente, en 2005, de l'or de la Banque nationale suisse. Ainsi, la population fribourgeoise ne serait pas sollicitée. L'argent ne provenant pas des contribuables, il s'agit d'une sorte d'héritage à utiliser au bénéfice de tous.

La somme doit être investie sur dix ans, ce qui représente 50 millions par année. Ce montant est raisonnable, compte tenu de l'ampleur de la crise climatique, d'une part, et pour échapper à un financement

aléatoire via les impôts, d'autre part. En outre, à titre de comparaison, les charges usuelles du canton se montaient en 2019 à environ 11'500 francs par habitant et l'investissement que les militants suggèrent équivaut, lui, à 157 francs annuels.

Cette dotation servirait au financement de mesures prévues par cinq programmes d'action: assainissement des bâtiments, énergie, développement durable, plan climat et biodiversité. Tous ont été adoptés ou le seront prochainement par le parlement, mais leur financement doit encore être arrêté.

Climat et contexte de crise

De gros nuages s'accumulent sur l'économie suisse. Les faillites, fermetures d'entreprises ou augmentation du taux de chômage menacent. Aussi, les annonces portant sur une relance rapide et ambitieuse de l'économie se succèdent-elles.

Dans le canton de Fribourg, le Conseil d'Etat a prévu une aide globale de 50 millions. Si l'activité doit reprendre à plein régime, chacun se dira peut-être prêt à reconnaître la nécessité d'intégrer la protection du climat. Mais la cause risque de faire les frais de finances publiques

fragilisées.

Les auteurs de la motion populaire soutiennent que leur démarche est au service de l'économie cantonale. Les mesures pour réduire les émissions de CO₂ permettraient de la relancer immédiatement après la crise. En effet, si le Grand Conseil accepte la proposition, la possibilité de concrétiser les programmes va stimuler l'activité des entreprises ainsi que les innovations favorables à l'environnement.

Et ainsi, comme il en va du programme d'assainissement énergétique des bâtiments, on pourrait faire d'une pierre deux coups. Avec les moyens fédéraux prévus, les travaux ne sont réalisables que pour un seul pour cent du parc immobilier. La contribution cantonale permettrait d'accélérer la transition, mais elle offre aussi un marché intéressant pour les entreprises du canton.

Le Grand Conseil devra se prononcer sur cette proposition, pour autant qu'elle porte au moins 300 signatures. Cependant, ses auteurs vont poursuivre la récolte au-delà du minimum exigé afin d'accroître leur influence au moment du vote.

Cette pétition constitue un exercice d'anticipation

politique. Plutôt que viser l'ajout d'un volet «*climat*» aux plans de relance économique

annoncés, les militants proposent leur propre procédure. A se demander si

cette stratégie suscitera des initiatives similaires dans d'autres cantons?